

## **Patrimoine urbain et coopération internationale**

Au début des années 1960, l'UNESCO lançait un appel à la préservation des sites urbains, « de plus en plus menacés par les travaux qui résultent du développement de l'industrie et de l'urbanisation, par la spéculation foncière ». Il y a deux ans, elle prenait une nouvelle initiative, la « déclaration de Vienne », face à la multiplication des problèmes survenus sur les quelque 300 centres historiques inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Les villes sont en effet soumises à une pression énorme sous l'effet des phénomènes actuels – exode rurale, mobilité, mouvance des exploitations industrielles... Que dire alors de leurs centres historiques, petits morceaux de villes qui en portent l'histoire et le passé, englobés dans des tissus multiformes et grandissants ? Nous voyons se produire des destructions-évolutions continues des espaces naturels, des paysages ruraux, des centres urbains, par un développement économique que les responsables de territoires contrôlent de moins en moins, face à l'abstraction mondialisée du marché, à la surexploitation des ressources naturelles, l'uniformisation culturelle véhiculée par les systèmes-supports d'information.

### **Patrimoine et coopération dans le monde**

On peut penser qu'opérer sur le patrimoine dans les pays en développement revient à plaquer une vision occidentale sur des réalités autres, alors qu'il faut plutôt partir de la réalité et des besoins des acteurs locaux. A l'inverse, on peut considérer que le patrimoine est désormais universel, que cette notion qui renvoie à la prise en compte de son passé et à la préservation de ses traces est unanimement admise (les nations se sont-elles pas dotées d'une Convention du patrimoine mondial, à laquelle la presque totalité a adhéré ?) Entre ethnocentrisme ou relativisme culturel, où nous situons-nous, les institutions ou professionnels occidentaux qui développent des actions internationales dans ce domaine ?

Ce qui est commun :

Un peuple a toujours besoin de faire appel à son passé pour assurer la continuité d'une identité qui évolue avec le temps. Le passé qui se perpétue constitue les fondements de patrimoines qui se transmettent de génération en génération. Il permet à celle d'aujourd'hui de se situer dans ce continuum temporel et de se retrouver face aux mutations. Il est un élément de stabilité dans un monde en évolution rapide. Ceux qui appartiennent à des peuples qu'on a dit autrefois sans histoire ont à cœur de montrer que leur histoire peut être plus ancienne que celles de nos pays occidentaux.

Le patrimoine est aussi un élément essentiel pour permettre à un peuple de donner corps à sa différence par rapport aux autres sociétés et manifester sa façon propre de penser le monde et sa capacité de création culturelle. La culture de chaque peuple est une création originale qui se manifeste dans tous les registres de la vie, incluant aussi bien les petits faits de la vie quotidienne que les événements périodiques où il se rassemble, les objets ordinaires comme les productions les plus sophistiquées, les pratiques ordinaires comme les valeurs auxquelles il adhère. L'action en faveur du patrimoine permet de perpétuer les éléments de cette culture nécessaires à l'existence de la société.

L'expression des cultures et du passé à laquelle on s'attache ne prend pas les mêmes formes : elle peut être immatérielle, comme un récit oral, un paysage – un colline ou un arbre sacré ; un objet lié aux ancêtres – tombe, stèle...

Elle peut être matérielle : et en effet, la notion de monument, de trace physique de l'histoire, à conserver, est plus proprement occidentale. Faire porter à un édifice ou objet physique, qu'on veut conserver dans son authenticité, son ancienneté, ou à tout le moins son apparence, est certainement spécifiquement occidental.

Le phénomène de patrimonialisation - sélection d'« objets », matériels ou immatériels, et mise en place de politiques spécifiques,- touche ainsi quasiment tous les pays aujourd'hui si l'on pense aux Etats. L'adhésion massive à la Convention du Patrimoine Mondial, puis la dynamique recueillie par celle du patrimoine immatériel, en témoignent. Il y a eu certes une forme d'exportation de la démarche de patrimonialisation, quand on pense aux services créés par l'administration occidentale dans les pays colonisés. Mais n'avons-nous pas exporté nos valeurs économiques et techniques et donc aussi notre capacité à le détruire ?

Cet intérêt largement partagé à l'échelon des Etats, dénote une volonté de rejoindre le « concert des nations », de gagner une reconnaissance internationale et les avantages économiques que cela implique, mais dans le même temps d'affirmer une image politique ou différenciée, pour exister malgré la mondialisation (la création de musées nationaux, au Mali par exemple, qui rassemblent les objets témoins de la culture du pays, ou le lancement d'inventaires, sont souvent des actes premiers qui dénotent cette volonté. Citons aussi quelques phrases entendues, chez des responsables Laos par exemple : « conserver notre culture lao, protéger nos racines pour qu'elles ne disparaissent pas »... « Qu'est-ce qu'on choisit pour nous identifier, pour faire notre culture... Nous démolissons ce que nos ancêtres ont bâti » ; ou africains (maire de Zanzibar): « retrouver l'histoire de l'Afrique pour retrouver son unicité : c'est l'intérêt du patrimoine ». Il y a aussi le tourisme, autrement dit le regard de l'autre sur soi, et les revenus que cela engendre.

A l'échelle de la ville, le patrimoine est fait de monuments prestigieux, espaces publics, formes et tracés urbains, vestiges enfouis de périodes oubliées – caves, fragments souterrains ; mais aussi d'architecture vernaculaire, d'activités artisanales et industrielles. Et le patrimoine dans la ville n'est pas seulement constitué de formes, de volumes et de matériaux : il porte aussi des identités spécifiques liées aux perceptions et au vécu de la ville par les habitants : parcours urbains, lieux particuliers, sacrés auxquels les gens attachent une signification rituelle, religieuse ou sociale ; témoignages de l'histoire et d'éléments dans lesquels les habitants se reconnaissent. Le patrimoine est ainsi un assemblage, de données et de perceptions, individuelles et collectives.

### **Par quoi les centres historiques sont menacés ?**

Citons, pêle-mêle, quelques-unes des difficultés auxquelles peuvent être confrontés aujourd'hui les centres historiques, tout particulièrement là où la ville n'est pas organisée et ne comporte pas d'amortisseurs sociaux :

- Croissance urbaine qui suscite la création de nouveaux quartiers, de nouvelles centralités, vidant ainsi les centres anciens de leur substance et les marginalisant ;
- Dégradation forte des centres anciens dans les pays du Sud ;
- Abandon des centres par leur population

Regarder l'exemple du Brésil, exploré avec l'opération Ciudad Brasil : le recensement démographique de 2000 fait apparaître pour les villes disposant de patrimoine protégé par l'IPHAN l'existence de 9 millions de logements fermés, dont 6 millions vides, sur 54 millions de logements recensés. En contrepoint, les favelas s'étendent.

- Migrations : en contrepoint de cet exode des populations urbaines, aisées souvent, se produit aussi une migration de populations rurales qui, sans logis, squattent les immeubles du centre (dit oukalisations dans le Maghreb), en y apportant ses façons de vivre (bétail dans les cours par exemple), mais sans avoir les moyens d'entretenir. Ce qui provoque une dégradation du bâti, ou sa densification spontanée (des maisons sur les toits), par une population qui occupe un patrimoine qu'elle ne reconnaît pas comme tel : ce qui demande à travailler sur les modes d'appropriation du centre par les habitants actuels, les perspectives qu'on peut donner (autres que l'expulsion, si courante).
- Typologie architecturale qui ne correspond plus aux besoins de l'habitat aujourd'hui (maisons à patio des médinas auxquelles on ajoute une circulation en encorbellement sur la rue pour passer d'une pièce à une autre) ;
- Evolution des goûts, sens de la modernité (on préfère une maison en parpaings de ciment de mauvaise qualité, plutôt qu'en terre, matériau traditionnel, climatique et gratuit) ;
- Absence de socle juridique
- Non respect des réglementations établies (manque d'information, indifférence, corruption)
- Coupure institutionnelle entre les services chargés du patrimoine et ceux qui font la ville et l'aménagement du territoire, les premiers n'appréhendant le patrimoine que comme objets isolés ou sites archéologiques.

Lorsqu'il y a des politiques patrimoniales ou volontaristes, les menaces existent aussi. On ne peut endiguer, ni maîtriser, l'apparition d'usages nouveaux - équipements et services, tourisme, au détriment des fonctions premières - habitat, services du quotidien. Les centres historiques deviennent des vitrines. Logement, artisanat et commerce de proximité disparaissent au profit d'utilisations plus rentables telles que les banques et les bureaux, les hôtels et résidences de luxe, les boutiques de confection ou de souvenirs, les cafés et restaurants stéréotypés, au profit du tourisme qu'on ne sait pas toujours maîtriser. Cela provoque la déstructuration sociale des quartiers et leur mutilation physique. Le patrimoine devient un alibi pour le développement. Si en outre la préservation d'un palais, d'une mosquée, d'une cathédrale, témoignages de la grande histoire, des cultures nobles, peut faire consensus, on sacrifie les éléments plus ténus de la vie collective ordinaire qui font pourtant la ville historique. On se console éventuellement avec le façadisme, jugeant qu'il vaut mieux préserver une enveloppe patrimoniale quoique vide, plutôt que rien du tout.

## **Quelle coopération, quelles initiatives internationales**

### *Cheminements et complexité*

La chaîne patrimoniale comprend plusieurs étapes :

- la connaissance (identification du patrimoine)
- le projet (planification urbaine, protection et conservation, mise en valeur)
- la protection (le règlement)
- le financement
- la médiation entre acteurs
- le partage du projet (la concertation avec les habitants)
- l'échange et l'évaluation

Pour mener à bien ces étapes, il faut tenir compte de plusieurs facteurs de complexité :

- Plusieurs niveaux de décision s'entrecroisent dans la ville : l'Etat, les élus d'une ville, les habitants d'un quartier, qui peuvent avoir des aspirations antagoniques... Un Etat peut vouloir préserver un patrimoine, alors que les habitants d'une ville s'y sentiront totalement étrangers. Quand, à l'échelle nationale, le patrimoine a à voir avec la définition d'une politique culturelle, à l'échelle de la ville, le patrimoine se confond avec les fonctionnalités du quotidien : les commerces, l'habitat, la voirie, le cadre de vie. Il est vécu par de nombreuses catégories de populations, des édiles aux habitants. La reconnaissance de la dimension historique de la ville ne va donc pas de soi. Faire coïncider les différentes échelles de décisions et de pratiques est l'un des premiers enjeux de la conservation urbaine.
- L'enjeu du patrimoine urbain se situe à l'articulation du culturel (lié aux politiques des Etats), de l'économique (l'enjeu du foncier et du développement économique dans une ville) et du social (la prise en compte de la situation et des besoins des habitants).
- intervention sur toute la chaîne – juridique, sociale, économique, technique – , avec acteurs multiples, obligatoire ; un segment ne sert à rien. Ce qui multiplie les obstacles et difficultés.

### *Coopérations*

La prise en compte du patrimoine urbain s'est développée à partir de la fin des années 60 dans les pays occidentaux (et dans certains pays du bloc soviétique), depuis une vingtaine d'années voire moins sur les autres continents. Là où les politiques du patrimoine étaient anciennes et les villes - des objets organisés, les résultats sont plutôt bons. C'est beaucoup plus difficile en situation de pauvreté - quand celle-ci place les habitants devant d'autres priorités, ou encore dans l'absence de règles, mais ça l'est aussi quand un pays connaît un développement rapide (Inde, Chine).

Parmi ces initiatives, d'un continent à l'autre, il faut citer La Havane, l'expérience brésilienne et d'autres pays d'Amérique latine, les démarches locales et pragmatiques de Kairouan et du Mzab, se substituant à des lois écrites mais sans application au Maghreb.

La coopération internationale de la France a tardé à intervenir sur ce thème, reprenant les clivages trop connus en France : ce n'est que vers le milieu des années 90 que les initiatives se multiplient. La dynamique de débat de Sirchal, les initiatives de la coopération décentralisée avec Luang Prabang comme exemple phare à l'initiative d'Yves Dauge, les initiatives de formation du CEDHEC et des écoles d'architecture , les expérimentations chinoises de l'Observatoire de la Chine contemporaine, sont des jalons importants. Les initiatives plus larges du MAE (étude de JL Pivin, programme de recherche sur l'urbain, organisation de la coopération décentralisée..) y ont contribué aussi, de même que celles du MCC, qui de son côté mobilisait les professionnels français. Mais dans toutes ces expériences beaucoup de tentatives inabouties aussi.

### *Quelques enseignements*

De ces expériences, des enseignements ont été tirés qui doivent guider une démarche de coopération. Il faut citer les points essentiels :

- Retisser l'histoire collective, en prenant en compte l'histoire des individus et des groupes habitant une ville, avec l'histoire nationale et ses différentes étapes (bâti traditionnel, patrimoine colonial, architecture métisse..).

- Penser et travailler sur trois échelles territoriales complémentaires - le centre ancien et son patrimoine, la ville, le territoire.

On ne peut pas préserver le patrimoine sans l'intégrer aux préoccupations plus larges de gestion et de développement urbain (infrastructures, accès, activités économiques... ont une influence sur le devenir du centre historique).

- Allier technicité sur conservation urbaine et connaissance historique et culturelle.

La connaissance fine du patrimoine, c'est souvent ce qui manque : on ne fait pas de terrain, par manque d'argent, par manque de temps, par culture de la « hiérarchie ». Cette connaissance doit porter sur le monument, et au-delà sur le sous-sol archéologique, le tissu urbain, le paysage et les espaces publics, leurs articulations. L'architecture ordinaire constitue la majeure partie du tissu urbain historique. Elle est fragile, moins bien construite, mais donne à la ville son caractère particulier ; elle est souvent moins coûteuse à réhabiliter, porteuse d'activités économique qui peuvent profiter à la population locale – car mobilisant matériaux et savoir-faire locaux.

- Articuler démarche patrimoniale, dimension sociale, développement économique.

On ne peut pas préserver le caractère patrimonial en travaillant uniquement sur la forme architecturale et urbaine. On se souvient du programme Monumenta au Brésil, qui a encouragé la restauration-ravalement de quartiers anciens, mais n'a pas empêché les quartiers de se vider.

La dimension sociale (amélioration des conditions de vie des habitants – assainissement..., prise en compte de leurs besoins) est fondamentale ; et aussi le facteur économique (trouver des investissements, des activités, pour faire vivre).

- Maintenir un équilibre entre les usages du bâti, qui changent inéluctablement et évoluent ; entre la fonction de logement, essentielle et les activités économiques et commerciales (bureaux, commerces, banques...). Le logement est un élément essentiel d'une politique de sauvegarde d'un centre historique ; sur l'aspect conservation, il permet à des bâtiments au moins d'être entretenus.

- Travailler sur la réglementation (introduire du droit qui encadre) et les modes de financement (des formules d'aide financière qui donnent aux propriétaires et occupants les moyens de la réhabilitation)

- Réussir à articuler des partenariats institutionnels : l'Etat avec ses différents services – qui sont dans beaucoup de pays encore les seuls officiellement compétents en matière de patrimoine et d'urbanisme, les collectivités locales - qui doivent prendre et prennent une place fondamentale dans cette démarche, le secteur privé.

- Prendre en compte les savoir-faire constructifs et les matériaux locaux : tout aussi importants pour le développement durable que les normes ou les techniques nouvelles, ils permettent aux habitants de réhabiliter avec des moyens locaux et fournissent de l'activité.

- Imaginer des financements adaptés.

- Former, créer ou renforcer les capacités locales, seule garantie de pérennité.

- Travailler avec les habitants, non pas avec des modèles stéréotypés de démocratie participative, mais par le dialogue et l'observation de leurs pratiques et de leurs perceptions de la ville.

Et plus généralement :

- Faire que les différents intervenants travaillent ensemble et pas les uns contre les autres, et principalement patrimoniaux et aménageurs, ce qui est encore trop rarement le cas.
- Etre à l'écoute, adapter son intervention à chaque situation plutôt que tenter de plier la réalité à nos cadres de travail.
- Travailler sur la durée.  
Le temps des bailleurs de fonds (programmer, réaliser, décaisser en trois ou cinq ans) correspond rarement au temps de la réhabilitation des centres historiques (technique, culturelle, sociale, économique, - dix ans au moins). Il faut trouver des formules intermédiaires entre la modélisation rationnelle et la réalité du terrain.
- Mettre en cohérence les intervenants de la coopération internationale, au plan national, et entre pays européens.
- Introduire la préoccupation patrimoniale dans toute intervention urbaine : construire une autoroute, un métro, a forcément une incidence sur le centre historique.

## Conclusion

Quand l'on se retourne sur ces expériences de coopération de moins de vingt ans, on constate que beaucoup ont échoué ou sont restées inabouties, incapables de toucher toute la chaîne nécessaire. Et on constate que toute réussite est éphémère, autant que l'équilibre urbain aujourd'hui sans cesse mouvant, ce qui doit nous inciter à la modestie. Mais l'inquiétude face à au risque d'effacement de l'histoire et de la diversité culturelle nous pousse à persévérer, de même que la certitude que ce sentiment est de plus en plus largement partagé.

Enfin, si l'on ne peut envisager la sauvegarde d'un centre historique sans envisager le développement urbain dans son ensemble, à l'inverse, il faudrait systématiquement intégrer les valeurs patrimoniales, produits des cultures, dans la définition des stratégies et des projets urbains.

Isabelle LONGUET